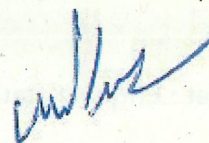


Je vous saurais gré de bien vouloir en informer vos services et d'appuyer de votre autorité l'enquêteur chargé de cette enquête.

Les préfectures, les gendarmeries ainsi que les occupants des logements appartenant à l'échantillon sont également avisés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée

La cheffe du service statistique de Nancy



Nathalie DEVILLARD

Proposition de texte de présentation de l'enquête :

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) effectue depuis de nombreuses années sur toute l'année une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités...). Elle est la seule source permettant de nous comparer avec nos voisins européens. Elle fournit également des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue.

À cet effet, tous les trimestres, un large échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire. Sauf exceptions, les personnes de ces logements sont interrogées six trimestres de suite : la première interrogation se fait par la visite d'un enquêteur de l'Insee au domicile des enquêtés, les interrogations suivantes par téléphone ou sur Internet. Leur participation, quelle que soit leur situation à cette enquête est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

La procédure :

Un(e) enquêteur(ice) de l'Insee prendra contact avec les personnes des logements sélectionnés dès le mois de mai. Il (elle) sera muni(e) d'une carte officielle l'accréditant.

Les réponses des enquêtés resteront strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.

Retrouvez les informations sur cette enquête sur insee.fr

